Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213502453-20261116-2026_104-DE

VILLE DE ROMILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Réunion du Conseil Municipal
du Lundi 16 novembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	24	27

Vote	
A l'unanimité	
Pour	: 27
Contre	: 0
Abstention	: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Le : **20/11/2026**

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10/11/2026.
L'an 2026, le 16 novembre à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Romillé s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur CHILOU Hervé, Conseiller délégué, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 10/11/2026.

Présent(e)s : M. GUINARD Arnaud ; Mme GOGUET Pascale, Mme COTTO Rozenn, M. EPAILLARD Ludovic, Mme MESMIN Roseline, M. GRASBON Frédéric, Mme GUIHARD Lydie (adjoints) ; M. CHILOU Hervé, Mme DANDO Géraldine, M. PERROCHEAU Jean-Christian, M. LEMÉTAYER Armel, Mme ROUSSIN Christine, Mme CLÉMENT Valérie, Mme LE BIHAN - RAVARY Anne, M. HARDÉ Vincent, Mme BAREL Aude, M. TALLENDIER Louis, Mme JAMES Anaïs, Mme LE DEUN Solen, Mme DESCAMPS Catherine, M. BEUCHET Laurent, Mme ETIENNE Valérie, M. BARDEL Philippe, M. EL YAZIDI Mohamed

Absent(s) ayant donné procuration : M. DE OLIVEIRA Manuel à Mme GOGUET Pascale, M. ROLLAND Thierry à Mme MESMIN Roseline, M. LE VAILLANT Erwan à M. GUINARD Arnaud

Secrétaire de séance : M. EPAILLARD Ludovic

DÉLIBÉRATION 2026 -104 — Modification du tableau des emplois permanents de la Collectivité - Création d'un emploi d'attaché territorial

Rapporteur : M. Ludovic ÉPAILLARD, Adjoint délégué aux finances et au personnel

Conformément à l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois des collectivités sont créés par leur organe délibérant.
Comme chacun sait, l'actuel Directeur Général des Services (DGS) a sollicité sa mise en retraite progressive à compter du 1er janvier 2027. À cette date, et d'un commun accord, il exercera une nouvelle fonction au sein de la Collectivité.
Afin de pourvoir à son remplacement sur les fonctions de Directeur Général des Services, la Commune a donc lancé ces dernières semaines une procédure de recrutement d'un agent de catégorie A de la filière administrative.
Dans ces conditions, considérant que l'actuel Directeur Général des Services reste nécessairement titulaire de son grade actuel, et considérant également l'avancement de la procédure de recrutement, il s'avère aujourd'hui indispensable d'ouvrir au tableau des effectifs communaux un nouvel emploi à temps complet relevant du grade d'attaché territorial.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment son article L. 313-1 ;

Le Conseil municipal est par conséquent invité à :

- **Ouvrir**, au tableau des effectifs communaux, et à compter du 1er janvier 2027, un emploi permanent relevant du grade des attachés territoriaux à temps complet (35/35ème).

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213502453-20261116-2026_104-DE

- **Autoriser** que cet emploi puisse, dans l'hypothèque où aucun fonctionnaire n'aura pu être recruté sur celui-ci dans les conditions prévues par le Code Général de la Fonction Publique (CGFP), être éventuellement pourvu par un contractuel, soit selon les dispositions de l'article L. 332-14 du CGFP (contrat d'un an renouvelable dans la limite de deux ans dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire), soit selon les dispositions de l'article L. 332-8 (contrat d'une durée de 3 ans maximum, renouvelable dans la limite de 6 ans).
- **S'engager** à ouvrir au budget chaque année les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé sur cet emploi et aux charges sociales s'y rapportant.

NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	**:**	**27**
NOMBRE DE VOIX POUR	**:**	**27**
NOMBRE DE VOIX CONTRE	**:**	**0**
ABSTENTION(S)	**:**	**0**

Pour extrait conforme :
Le Maire
Arnaud GUINARD